

Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre électrique

HE Manœuvre HTA

L'Indice doit être choisi en fonction des missions ou des activités du salarié

Habilitation concernée

HE Manœuvre : Chargé de Manœuvre (HTA)

Publics concernés

- Opérateurs de maintenance, de production...
- Personnel d'exploitation des manœuvres sur des ouvrages électriques en HT.
- Module de formation destiné à connaître les prescriptions de sécurité réglementaires pour l'exécution de manœuvres électriques sur des installations dont la tension est supérieure à 1000 volts, AC et 1500 Volts DC

Durée de la formation

2 jours (soit 14 heures)

Session maxi de 6 personnes, sinon nous consulter.

Prérequis

- Avoir des notions élémentaires en électricité et connaître les techniques de raccordement sont nécessaire pour suivre cette formation.

Connaître les matériels électriques du domaine de tension concerné (HTA).

Durée de la formation

1 jour (soit 7 heures)

- Session maxi de 6 personnes, au-delà nous consulter.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur.

Identifier le risque électrique en BT, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des équipements ou installations électriques en BT.

Appliquer les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement ou de raccordement simple et limitée en BT.

Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc....),

Programme

Enseignement théorique :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle du chargé d'exploitation électrique
- Les grandeurs électriques
- Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
 - Les différents risques d'origine électrique
- Les appareillages de sectionnement, de commande et de protection en Haute Tension
- Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement
- Les rôles et titres d'habilitation :
 - Définition des symboles d'habilitation, rôles de chacun
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation,
- Les limites de l'habilitation HE Manœuvre (autorisation et interdits, etc....),
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres,
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- Les risques inhérents à la haute tension :
 - Mesures de prévention, procédure en cas d'accident ou d'incendie électrique
- Générations des postes et cellules haute tension :
 - Les équipements de protection individuelle en HTA (EPI/EPC), équipements spécifiques de poste HT.

Voir la suite du programme à la page suivante

Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre électrique (suite)

HE Manœuvre HTA

Mise en situation pratique :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables, à échanger et à transmettre
- Réaliser des manœuvres dans le domaine de tension concerné,
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité,
- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires,
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation,
- De protéger la zone de travail par délimitation,
- De réaliser une mise hors tension, ou remise sous tension
- De réaliser une manœuvre, en sécurité
- De rendre compte des difficultés rencontrées, d'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe.
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

Évaluation / Validation

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM lors de la 2ème journée (durée 30 mn)
- Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la fin de la 2ème journée (dont 2h pratique).
- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc....),
- Effectuer une manœuvre de consignation.

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.